

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 19140 du 1^{er} mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : IOCJ1204613S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 119096 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128672S),

Décide :

Article 1^{er}

Article L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2012 :

Denis, Christelle Nigend : 144 933 Numéro de livret de solde : 8 003 639

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2012 :

Lazou, Yann Nigend : 148 099 Numéro de livret de solde : 8 008 771

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2012 :

Dufour, Arnaud Nigend : 151 897 Numéro de livret de solde : 8 009 939

Fait le 1^{er} mars 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
THIBAUT MORTEROL